

# JEUNESSES ET INÉGALITÉS :

## LE GRAND DÉFI DE 2012

# 60%



### → Le regard croisé de travaux complémentaires

**Mikaël GARNIER-LAVALLEY**, *Délégué National de l'Anacej*

**Philippe MEIRIEU**, *Professeur en sciences de l'éducation à l'Université Lumière-Lyon-2, Vice-Président de la région Rhône-Alpes délégué à la formation tout au long de la vie, Président de la commission « Jeunesse » de l'Association des Régions de France.*

**Thierry PECH**, *Directeur de rédaction d'Alternatives Economiques*

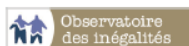
**Jean-Claude RICHEZ**, *Coordonnateur de la mission Observation et évaluation et spécialiste des politiques européennes de jeunesse à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)*

**Cédric RIO**, *Chargé de mission Europe - Responsable Ile-de-France de l'Observatoire des Inégalités*

Avec le soutien de



Avec la participation de



En partenariat médias avec



**Mikaël GARNIER-LAVALLEY, Délégué National de l'Anacej**

1. 4 Français sur 10 ont une image positive des quartiers populaires. Une partie importante déclare être largement influencée par l'image véhiculée par les médias. Qu'en pensez-vous ? Vous menez une campagne appelée « Stop aux clichés ». Pouvez-vous en expliquer le principe ?

4/10 c'est bien peu. Mais les résultats de cette enquête corroborent ce que ressentent depuis longtemps les jeunes avec lesquels nous travaillons. Leur impression, dans les quartiers populaires, et même au-delà, c'est que la société ne les aime pas. Pour eux, l'amalgame est simple et sans appel : « jeune » équivaut à « dangereux », « inculte » et « fainéant », ce qui bien sûr est faux. Ils reprochent également aux médias l'effet miroir grossissant très fort qu'ils produisent et qui engendre une généralisation de cet amalgame. Pour autant et si ce phénomène n'est pas récent, il nous semble que depuis quelques années, cet effet s'est légèrement atténué par une prise de conscience des médias. Ils peuvent toujours subsister des images très caricaturales mais les journalistes portent un peu plus d'attention au traitement fait aujourd'hui aux jeunes des quartiers populaires et aux jeunes en général. Pourtant, l'image négative qu'en à la société perdure. Pour rester optimiste, rappelons nous que dans l'enquête de l'année dernière, les Français interrogés disaient apprécier les jeunes qu'ils connaissent. C'est la raison pour laquelle, il faut favoriser les lieux de rencontre, d'échange et de partage, que ce soit entre les jeunes des quartiers populaires, entre les jeunes en général et surtout entre les générations.

Pour revenir à la campagne « Stop aux clichés », nous la menons depuis 2006 à la demande des jeunes notamment des quartiers populaires dans l'objectif de transformer le regard des journalistes sur les jeunes et par là même, le regard des Français tout en sensibilisant les jeunes au fonctionnement des médias. Il ne s'agit pas de jeter le blâme sur les journalistes mais bien de les sensibiliser à ces questions. Certains s'y intéressent, malheureusement pas tous.

2. Nos deux enquêtes convergent et révèlent que les enjeux liés à la jeunesse pèseront dans le choix du candidat au moment du vote. Au regard de l'enquête de l'Anacej, quels sont les 3 thèmes prioritaires que les jeunes français souhaitent voir abordés ?

Tout d'abord les jeunes s'intéressent à la campagne mais ne la trouvent pas de bonne qualité notamment parce qu'elle ne s'intéresse pas à eux. Nous retrouvons dans les attentes des Français des thèmes portant sur l'émancipation et l'autonomie des jeunes notamment en matière d'emploi, de logement et de pouvoir d'achat. Les jeunes veulent tout simplement des mesures leur permettant de devenir des adultes. C'est un nœud très important tant pour eux que pour la population dans son ensemble et c'est ce que les candidats doivent prendre en compte. Le fait que l'ensemble de la population ait les mêmes attentes montre bien que les jeunes ne sont pas une catégorie à part, bien qu'ils méritent une attention particulière. Et s'il pose la question de l'accompagnement vers l'émancipation c'est que celle-ci ne peut être du ressort seul des familles. De manière sous-jacente, la question est bien celle de la réduction des inégalités qui, au vu des fortes attentes des Français, n'a pas été menée à bien jusqu'alors.

3. À l'approche des élections présidentielles, et selon l'enquête de l'Anacej, que peut-on conclure de la participation et de l'intérêt des jeunes pour la politique en France ? Selon l'enquête de l'Anacej, quelle forme prend l'engagement politique des jeunes ? Dans quels types d'actions s'engagent-ils ?

On voit clairement que les jeunes s'intéressent à la politique en général, au débat d'idées et à l'avenir de la France. Ils sont très critiques envers les formes traditionnelles de la politique, notamment dans sa dimension partisane. Au contraire, ils plébiscitent des formes plus souples et moins conventionnelles comme les pétitions, les manifestations, les conseils d'enfants et de jeunes et les actions participatives. Ils sont prêts à s'engager dans des actions concrètes. Cela doit interroger les femmes et les hommes politiques

et amener à un renouvellement fort de notre système politique, avec mes mesures comme un non-cumul strict des mandats et leur limitation dans le temps, la création d'espaces de travail intergénérationnels, notamment entre politiques et jeunes et la mise en place de parcours d'engagement, de participation et d'éducation au politique tout au long de la jeunesse.

**Philippe MEIRIEU**, *Professeur en sciences de l'éducation à l'Université Lumière-Lyon-2, Vice-Président de la région Rhône-Alpes délégué à la formation tout au long de la vie, Président de la commission « Jeunesse » de l'Association des Régions de France.*

1. À titre personnel, quels résultats de ce sondage ont particulièrement retenu votre attention ?

Ce qui me frappe, c'est l'importance que les Français donnent à la question de la jeunesse. Je suis particulièrement heureux que 68% d'entre eux disent que les choix des candidats dans ce domaine seront déterminants dans leur vote. C'est le signe que nos concitoyens sont bien moins « court-termistes » que certains de nos politiques. On commence à comprendre que l'avenir se prépare, que l'investissement sur la jeunesse ne creuse pas notre dette mais construit notre futur commun et que la qualité d'une société se mesure dans sa capacité d'accueillir et de former ceux qui arrivent. C'est essentiel de faire entendre ce message et de le traduire dans les actes car beaucoup de jeunes disent vivre le contraire : ils ont le sentiment qu'on les laisse indéfiniment attendre sur le pallier et que la société défend d'abord les privilèges de ceux qui sont « installés ».

2. Que vous inspire le constat, très massivement partagé, d'un accroissement des inégalités entre jeunes depuis plusieurs années ?

C'est le reflet du creusement de la fracture entre « les jeunesses », dont les politiques publiques nationales de ces dernières années sont, à mes yeux, très largement responsables. Je crois que notre pays s'est résigné, ces dernières années, à voir coexister deux jeunesses dont on oppose l'image et qui appelle des interventions radicalement différentes. D'un côté, il y aurait les jeunes « comme il faut », lycéens de l'enseignement général puis étudiants, ceux dont on voit l'image répercutée sans fin dans les publicités... et, d'un autre côté, les « jeunes des cités », sans formation générale et qu'on veut envoyer le plus vite possible vers l'emploi. **Des premiers, on dit – avec raison – qu'ils ont des problèmes. Des seconds, qu'ils créent des problèmes.** Les jeunes « comme il faut » peuvent être dépressifs ou volontaristes, résignés ou révoltés, vivre chez leurs parents ou financer leurs études avec des petits boulots... Mais ils se font plus ou moins entendre : ça ne veut pas dire que tous leurs problèmes sont traités, loin de là, mais ils ont une image positive. Les « jeunes des cités », eux, ne sont vécus que comme des fauteurs de trouble et on ne les regarde que sous l'angle de leur désobéissance aux règles... Ce clivage se retrouve implicitement en termes de solutions proposées par la société : les premiers doivent être aidés pour leurs études, les seconds envoyés au plus vite vers l'emploi... chez des employeurs qui, justement, ne veulent pas toujours d'eux ! Je trouve que cette opposition est très préoccupante et que la priorité politique devrait être de lutter contre elle.

3. Sur les politiques publiques liées à la formation universitaire ou extra-universitaire, estimez-vous que les politiques publiques interviennent de manière satisfaisante pour réduire les inégalités entre jeunes et combler le décalage entre les jeunes et l'ensemble de la société ?

Nationalement, on voit bien que les inégalités ne se réduisent pas, mais se creusent. L'idéologie de « l'excellence » permet de sélectionner toujours plus ceux qui réussiraient de toute façon et d'exclure les autres : aujourd'hui, « l'excellence », c'est l'excellence de la sélection ! Les régions et l'ARF tentent de lutter contre cette tendance quand elles travaillent à mettre en place des dispositifs d'accès à la culture et à la formation qui soient fondés sur le principe de non-discrimination, quand elles soutiennent l'égalité de dignité

des voies de formation, quand elles cherchent à contrebalancer les inégalités territoriales. Mais il y a beaucoup de progrès à faire encore et, surtout, à opérer un renversement national de tendance.

4. Sur les politiques publiques liées à l'insertion professionnelle des jeunes, estimez-vous que les politiques publiques interviennent de manière satisfaisante pour réduire les inégalités entre jeunes et combler le décalage entre les jeunes et l'ensemble de la société ?

Là encore, nous travaillons à inverser la logique ségrégative entre ceux qui « sont orientés » très tôt (l'emploi de ce verbe à la voix passive est terrible) vers des formations professionnelles qu'ils n'ont pas choisies et ceux qui ont le temps de choisir librement leur orientation. Nous voulons aider tous les jeunes à choisir vraiment leur métier sur des bases positives, sur des propositions claires, et en fonction de leurs véritables aspirations professionnelles. Mais cela suppose, d'abord, des changements dans le système scolaire et, en particulier, la possibilité au collège, pour toutes et tous, d'une vraie découverte des métiers... Cela nous impose ensuite de soutenir les réseaux d'orientation et, bien sûr, de travailler à donner une nouvelle chance à ceux qui ont décroché ou se sont trompés : les régions sont très actives dans ce domaine. Et heureusement qu'elles sont là ! C'est nous qui disons « Pas un jeune de 16 à 25 ans au bord du chemin » et bataillons pour atteindre cet objectif essentiel !

5. Sur les politiques publiques liées au logement, aux transports ou à d'autres domaines de la vie quotidienne, estimez-vous que les politiques publiques interviennent de manière satisfaisante pour réduire les inégalités entre jeunes et combler le décalage entre les jeunes et l'ensemble de la société ?

Non, les politiques publiques nationales sont bien trop timides dans tous ces domaines... et, fort souvent, incohérentes ! Les collectivités territoriales font beaucoup, mais ne peuvent se substituer au désengagement de l'Etat, surtout quand on ne leur donne ni les moyens financiers, ni la compétence pour cela. Nous revendiquons pour les Régions un rôle de mise en cohérence, d'« ensembler » des politiques de jeunesse. Nous sommes le bon échelon pour cela, mais à l'Etat de prendre d'abord ses responsabilités en termes d'objectifs politiques et de moyens administratifs et financiers.

6. Quels exemples français de mesures prises depuis dix ou vingt ans dans les politiques éducatives, favorables à la réduction des inégalités entre jeunes ou du schisme entre la jeunesse et la société, vous sembleraient importants à mettre en lumière ?

Le plus bel exemple, c'est la création, en 1981, des Zones d'Education prioritaires (ZEP) aujourd'hui vidées de leur contenu et dissoutes dans des dispositifs peu lisibles. Il faut retrouver l'ambition des ZEP : « Donner plus et mieux à ceux qui ont moins », dans le domaine scolaire, culturel, social... Il nous faut sortir de l'idéologie ravageuse de l'égalité des chances – qui consiste à organiser la concurrence entre les exclus – et aller vers un vrai « droit à l'éducation pour toutes et tous ». C'est le point central, je crois, de toute politique de jeunesse.

7. Dans les programmes des candidats à la présidentielle, le cas échéant, estimez-vous que les enjeux liés à la jeunesse sont suffisamment pris en compte, et ce de manière concrète ?

Je trouve que les choses ont évolué dans le bon sens, mais que ce que nous devons faire concrètement pour les jeunes sans formation ni emploi n'est pas assez précis. Il faut des mesures immédiates pour eux dans le cadre d'une perspective politique ambitieuse.

**Thierry PECH**, *Directeur de la rédaction d'Alternatives Economiques*

L'amour de l'humanité dispense parfois d'aimer les hommes, déplorait Albert Camus à propos d'une conception abstraite de l'humanitarisme. Et si c'était un peu la même chose avec la jeunesse ? Beaucoup aiment la jeunesse en général, mais beaucoup moins les jeunes en particulier, ou en tout cas pas tous les jeunes. C'est toute l'ambiguïté qui ressort de la récente étude de l'Afev : 75% des sondés ont une image positive de la jeunesse en général, mais 57% en ont une négative des « jeunes issus des quartiers populaires ». Dans le même temps, 81% des sondés pensent que les inégalités entre les jeunes se sont creusées et 78% que les politiques publiques devraient avoir à cœur de les réduire. Mais l'inégalité entre les jeunes issus des quartiers populaires et les autres n'est-elle pas justement l'une des principales inégalités qui traversent la jeunesse actuelle ?

Les résultats de cette étude viennent ainsi confirmer une tendance désormais bien installée : le regard porté aujourd'hui par la société sur ses jeunes est mêlé d'empathie et de sévérité. Empathie tout d'abord : les difficultés rencontrées par les jeunes pour s'insérer sur le marché du travail et s'y stabiliser suscitent en effet une compassion largement répandue et tout à fait légitime de la part des aînés. A une ou deux générations de distance, ces difficultés paraissent sans commune mesure avec ce que pouvaient connaître les jeunes des années 1970 ou 1980, et ce alors même que le niveau moyen de formation a sensiblement augmenté entre temps.

Sévérité ensuite : tous les jeunes ne se valent pourtant pas aux yeux de la société. Ceux qui viennent des quartiers populaires, en particulier, sont immédiatement soupçonnés de violence, d'insoumission aux règles communes, de paresse, etc. Ils sont considérés, en somme, comme une menace pour l'ordre social. Ce sont pourtant eux qui connaissent les plus grandes difficultés d'insertion sur le marché du travail. Chez eux, les fragilités et les insuffisances de la formation initiale se conjuguent souvent aux effets de diverses discriminations silencieuses liées à leur origine supposée ou, plus simplement encore, aux préjugés qui entourent le quartier où ils ont grandi.

L'opinion a donc ses contradictions. Cela n'a rien de très nouveau en soi. Le problème est qu'en l'espèce, ces contradictions rendent l'exercice politique particulièrement délicat. Car, à bien y réfléchir, ceux sur lesquels se concentre la sévérité du regard social sont précisément ceux à l'égard desquels l'empathie serait la plus justifiée.

Cette situation soulève une autre question : une politique sociale à destination de tous les jeunes serait-elle socialement plus acceptable qu'une politique qui concentre ses efforts sur ceux qui en ont le plus besoin ? A priori, l'équité commande de donner plus à ceux qui ont moins. C'est le principe qui a dominé, par exemple, la mise en place des Zones d'éducation prioritaire. En même temps, ces politiques agissent comme une stigmatisation des plus démunis et les désignent au regard social comme ceux dont il faut s'éloigner autant que possible. A fortiori quand pèsent sur les quartiers populaires les préjugés évoqués plus haut. De fait, il est peut-être temps, dans l'intérêt de toutes les jeunesses, de réévaluer l'intérêt de politiques sociales plus universelles.

**Jean-Claude RICHEZ**, *Coordonnateur de la mission Observation et évaluation et spécialiste des politiques européennes de jeunesse à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)*

En France, nombre d'auteurs ont noté ce paradoxe, nous nous réclamons d'autant plus de l'égalité que celle-ci est loin d'être une réalité. Si nous nous attachons à l'examen de cette question au prisme de la jeunesse, cette inégalité concerne aussi bien les rapports entre générations que les situations au sein d'une même génération.

La première entrée, comme l'ont mis en évidence les travaux pionniers de Louis Chauvel publiés sous le titre *Le destin des générations* (PUF, 1998), démontre et souligne un véritable effet de génération qui autorise à parler de façon générale des jeunes au sens d'une génération qui, à un moment donné de l'Histoire, a connu des conditions communes d'entrée dans l'âge adulte. Effet de génération aujourd'hui très défavorable aux classes d'âge les plus jeunes. La seconde entrée met quant à elle en évidence qu'il est difficile de parler des jeunes, de la jeunesse en général. Celle-ci recouvre des réalités sociales extrêmement variables, de profondes inégalités, qui ne sont d'ailleurs pas propre en France à cette classe d'âge, mais sont le lot commun de l'ensemble de notre société, comme vient de nous le rappeler l'ouvrage *Les Français face aux inégalités et à la justice sociale* de Michel Forsé et Olivier Galland (Armand Colin, 2011).

Les jeunes en France connaissent l'inégalité tant dans le cadre scolaire que sur le marché du travail. Mais elles touchent également les conditions d'accès aux soins, au delà des progrès généraux, ou encore à la culture, que tend à masquer la catégorie marchande de « culture jeune ». Relevons encore les inégalités territoriales qui, si elles sont bien répertoriées au sein des agglomérations urbaines, tendent à occulter celles entre ville et campagne. On ne saurait enfin oublier les inégalités de genre entre jeunes femmes et jeunes gens. Nous savons par exemple que si aujourd'hui les filles réussissent en général mieux à l'école, elles sont moins nombreuses à poursuivre des études supérieures.

Au sein de ces rapports inégalitaires, il existe des degrés comme viennent de le mettre en évidence un certain nombre d'enquêtes sur la grande pauvreté chez les jeunes en général. Certains jeunes, et dans des proportions de plus en plus importantes, cumulent aujourd'hui précarité économique et isolement social les plaçant dans des situations d'exclusion sociale : jeunes « placés », bénéficiaires de mesures d'assistance éducative, sous protection judiciaire (PJJ), en rupture familiale et en errances, « décrocheurs », mineurs étrangers isolés. La longue litanie des dispositifs dont ils ressortent vient souligner leur situation d'exclusion et la difficulté qu'éprouve notre société à les prendre en compte.

La pauvreté touche aujourd'hui un groupe qui semblait d'une certaine manière privilégié par rapport à l'ensemble de la jeunesse : celui des étudiants. Au sein de ce groupe de plus en plus important, de plus en plus nombreux sont ceux qui sont obligés de recourir à un travail salarié pour poursuivre des études. On sait par ailleurs qu'un tel recours au delà de 14 heures par semaine compromet le succès au niveau des études. A travers le prolongement général des études, de nouvelles inégalités apparaissent entre les jeunes selon les capacités matérielles, culturelles et sociales qu'ont leurs parents à les aider, les soutenir durant cette période de transition pleine d'aléas. L'allongement de la scolarité a conduit à de nouvelles fractures et de nouvelles stratifications sociales.

Il n'est pas sans intérêt de replacer ce constat général relatif aux inégalités dans une perspective comparative à l'échelle européenne. Si nous prenons en compte tant l'inégalité entre générations qu'au sein d'une même génération se dessine une géographie européenne mettant en évidence de fortes différences entre les pays d'Europe du Nord (Pays-Bas, Scandinavie), et les pays d'Europe du Sud (la France occupant une place intermédiaire), la première étant bien plus égalitaire que les seconds. Il y a une étroite corrélation entre inégalités entre générations et au sein d'une génération et inégalités en général respectivement dans chaque pays : plus une société est inégalitaire, plus les inégalités entre générations et au sein d'une génération, qu'elle soit jeune ou pas, se creusent. C'est ce que nous pourrions énoncer comme la loi de Dubet, du nom du sociologue François Dubet qui la résume dans ces termes : « *Plus une société est relativement égalitaire, moins l'égalité des chances est une chimère : plus il est facile de monter puisque les distances sociales sont faibles, moins il est tragique de descendre, puisque, là aussi, les distances sociales y sont plus faibles* » (in *Le paradoxe de l'égalité des chances*, Observatoire des inégalités, 7 janvier 2010.)

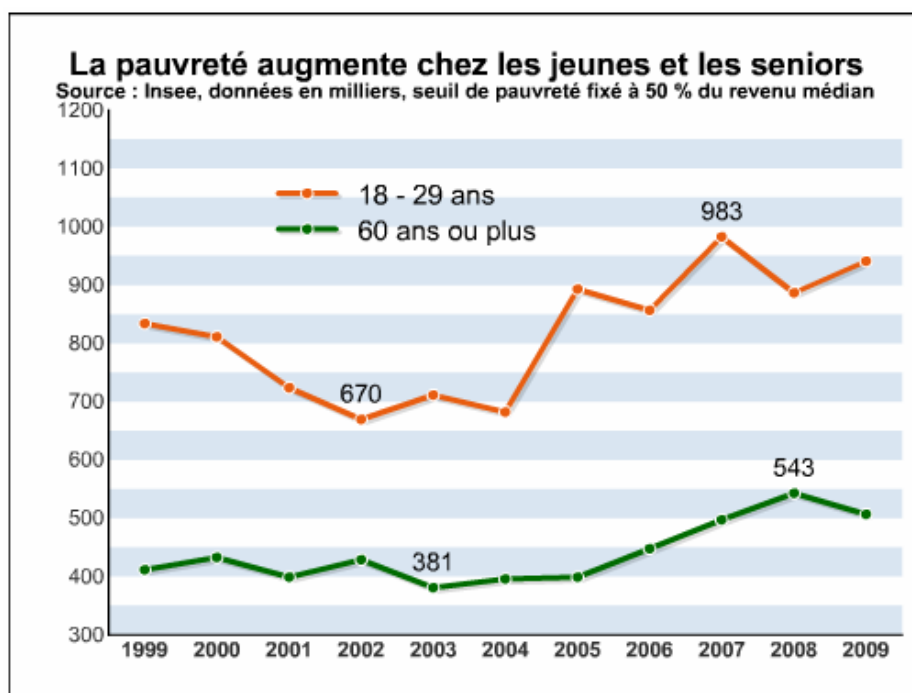


**Cédric RIO**, Chargé de mission Europe - Responsable Ile-de-France de l'Observatoire des Inégalités

### La pauvreté augmente surtout chez les jeunes

L'augmentation de la pauvreté observée en France concerne surtout les jeunes, et dans une moindre mesure les personnes âgées de 60 ans et plus. En 2009, 941 000 personnes âgées de 18 à 29 ans (10,9 % des jeunes de cet âge) vivaient avec moins de 795 € par mois (ce montant correspond à un seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian). Ils étaient 834 000 (9,6 %) dix ans auparavant.

Les jeunes constituent la tranche de la population la plus touchée par la précarisation du travail (Interim, temps partiels subis, etc.). Ils sont de même frappés de plein fouet par la hausse du chômage consécutive à la crise économique.



### Le chômage des jeunes plus important dans les quartiers sensibles

Une très forte proportion de jeunes en difficulté vit dans les Zones urbaines sensibles (Zus). En guise d'illustration, 41,7 % des hommes de 15 à 24 ans habitant ces quartiers difficiles sont au chômage, contre 19,1 % pour les autres. Chez les jeunes femmes, 29,6 % des habitantes de Zus sont au chômage contre 16,1 %.

Cet écart s'explique d'abord par l'effet de la ségrégation urbaine. Ces quartiers ont connu le départ massif des couches moyennes et concentrent les populations ayant plus de difficultés à obtenir un emploi (surreprésentation des catégories populaires, des immigrés, des jeunes et des personnes peu ou non diplômées notamment).

<b>Taux de chômage par âge et par sexe</b>		
Unité : %		
	Zones urbaines sensibles (Zus)	Quartiers hors Zus des unités urbaines ayant une Zus
<b>Hommes</b>		
Ensemble Hommes	18,1	7,7
15-24 ans	41,7	19,1
<b>Femmes</b>		
Ensemble Femmes	15,6	7,7
15-24 ans	29,6	16,1
<b>Ensemble</b>	<b>16,9</b>	<b>7,7</b>

Source : Insee - Enquête emploi. Année des données : 2008, population active de 15 à 59 ans

### L'origine sociale des élèves influe sur le type de bac choisi

L'accès au baccalauréat s'est amélioré pour toutes les catégories sociales, même si d'importantes disparités persistent. Seulement 50 % des enfants d'ouvriers nés au début des années 1980 sont bacheliers contre 90 % des enfants de cadres. De plus, le type de bac obtenu dépend de l'origine sociale des enfants. Parmi les enfants d'ouvriers qui ont obtenu un baccalauréat, 34 % l'ont eu dans une filière générale, 31 % dans une filière technologique et 34 % dans une filière professionnelle (données 2008). Chez les enfants de cadres supérieurs, ils sont plus de 75 % à avoir eu un bac général, 16 % technologique et 8 % professionnel. Quelles qu'en soient les raisons – autocensure des élèves par crainte de « ne pas y arriver », choix délibéré ou difficultés réelles –, ces écarts indiquent une forme de reproduction sociale que l'école ne parvient pas à endiguer.

<b>Type de bac obtenu selon l'origine sociale</b>			
Unité : %			
	Bac général	Bac technologique	Bac professionnel
Agriculteurs exploitants	54,8	25,1	20,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	50,4	25,4	24,2
Cadres supérieurs, professions intellectuelles	75,7	16,3	8,1
Professions intermédiaires	58,3	27,4	14,3
Employés	48,4	31,3	20,3
Ouvriers	34,0	31,4	34,6
Retraités	39,0	26,8	34,2
<b>Ensemble</b>	<b>53,9</b>	<b>26,2</b>	<b>19,9</b>

*Lecture : parmi les enfants d'ouvriers bacheliers, 34,0 % ont obtenu un bac général en 2008, contre 75,7 % pour les enfants de cadres supérieurs bacheliers.*

Source : Ministère de l'éducation nationale. Année des données : 2008